haute estime le Saint-Siège tient l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Ils ont été accordés, les uns par un bref du pape Léon XIII, en date du 3 février 1893, les autres par un rescrit de Pie X, en date du 12 mai 1908. Ceux qui concernent la réception des tertiaires de Saint-François d'Assise, l'érection des confréries du Tiers-Ordre et le pouvoir d'attacher aux crucifix les indulgences du Chemin de la Croix ont été accordés par les supérieurs généraux de l'ordre des Frères Mineurs.

Nous autorisons à se servir de ces facultés, dans notre diocèse, les membres de notre clergé qui rempliront exactement les conditions indiquées ci-dessus.

Le montant des cotisations d'une série est de \$1.44 par année. On devient associé perpétuel, en donnant à l'Œuvre de la Sainte-Enfance la somme de \$20.00.

On devra se souvenir que les trois pouvoirs 80, 90 et 100, ne peuvent être exercés qu'en dehors du lieu où se trouve un couvent de Franciscains.

Archevêché de Montréal, 11 mars 1918,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LETTRE AU DIRECTEUR de la "VIE NOUVELLE"1

Archevêché de Montréal, 13 février 1918.

Mon révérend père,

Vous savez avec quel bonheur j'ai approuvé et encouragé le projet des retraites fermées dans mon diocèse.

Ces pieux exercices ont produit en France et en Belgique les

plus beaux résult ils feraient le plu foi et leurs prati vre, qu'ils nous p

Je ne me trom Saint-Martin est mystérieusement son, on y apprer chose nécessaire pour orienter tou goûté au calme e besoin d'y retour nir seul à seul av

Vous vous êtes avec un zèle don compris toute l' votre oeuvre de vaillez vous a b campagnes comn et de toutes pro C'est par centai comptent, chaqu soit loué et que'

Mais ces retra retournent forcé aux mille tracas victions profond pris des résoluti-Les luttes d'aut en sortir toujour

Il faudrait co sants où leur ân C'est ce prolong

¹ Nous reproduisons de la livraison de mars de La Vie Nouvelle, le texte de la lettre que Mgr l'archevêque a adressée récemment au directeur de cette intéressante publication. — La Rédaction.